

DR/DDFiP [....]

SGC de [...Chateaulin...]

CODIQUE _____

CODIQUE 029006

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE A TERME

TITULAIRE DU COMPTE A TERME

Nom de l'établissement public / de la collectivité	Commune de Tregouvez
Titre du représentant de l'établissement (Madame/Monsieur la(e) Président(e), le Maire, l'Agent Comptable....)	Madame le Maire, Lénark Jourden
Adresse	Place de la mairie, 29970 Tregouvez
N° SIRET	212 902 910 00018.

CARACTÉRISTIQUES – FONCTIONNEMENT DU COMPTE A TERME

Le compte à terme ne peut pas faire l'objet d'un retrait partiel, seul le retrait total anticipé est autorisé.

Si les fonds déposés sont retirés avant l'expiration du terme convenu à l'ouverture du compte à terme, la somme débloquée sera rémunérée sur la base du taux de maturité immédiatement inférieure à la durée effective d'immobilisation, tel qu'il figure sur le barème en vigueur le jour de l'ouverture du compte à terme.

Les sommes retirées avant l'expiration d'une période mensuelle d'immobilisation ne seront pas rémunérées .

Date d'ouverture (date d'effet du placement)	
Montant du placement en euros (en chiffres et en lettres)	270 000 € , deux cent soixante dix mille Euros
Durée du placement (en mois)	18 mois
Taux d'intérêt (en %)	3,45%
Taux actuariel (en %) (Pour information)	3,50%
Intérêts imposables	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

Fait à Chateaulin,

le 13 juin 2024

Nom et signature du Comptable

Signature du client

Par procuration
l'adjoint
Jean-Philippe LAMIELLE
Inspecteur

L. Maire, Lénark Jourden.

